

Winnipeg le 2 Mai 1847

Messieurs et cher Confrère,

Après avoir appris que vos sœurs ne trouvaient pas à Portland, ce qu'elles ont droit de désirer, pour leur développement; m'étant d'ailleurs, comme je vous l'ai fait connaître, constamment opposé à leur établissement auprès de notre Collège, à Southend, je ne fais autre difficulté de vous déclarer que je suis, à leur égard, moins disposé que par le passé vous n'avez été porté à le penser, à leur arrivée.

Si donc vos sœurs désiraient s'établir dans notre Diocèse, j'éproue St. Peter's, comme une position, qui leur serait favorable, en même temps, que leur présence pourrait être utile à nos 3,000 catholiques, qui demeurent aux environs. J'ai fait un don de \$500, pour les aider dans les commencements. Il y a une ou deux villes, qui, peut-être, leur offrirait plus d'avantage, mais pour s'y établir, il faudrait des ressources pécuniaires. Je regrette que je sois hors d'état de faire moi-même les premières avances pour elles. Je regarderais d'ailleurs, comme mon devoir pour moi, non seulement de les protéger, mais de leur faire tout au spirituel qu'on leur impose, tout le

bien qui soit en mon pouvoir. je vous autorise ~~de~~
Si vous le jugez utile, à leur donner connaissance de mes
dispositions bienveillantes à leur égard. j'ai l'honneur d'être avec
respect et dévouement,

Votre humble serviteur

+ Celestin P. de C. de Sime.



5

Mrs. C. Loring.

South Bend Ind. — St. Joseph Mo.

pour la mère Supérieure